

Le sport-santé, grand absent du débat électoral

CHRONIQUE



Pascale Santi

Les acteurs du secteur déplorent le peu d'intérêt pour cette thématique alors que les effets délétères de la sédentarité affectent une part croissante de la population.

Publié aujourd'hui à 03h00 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Dix mille pas et plus. Le sport reste absent des débats liés à l'élection présidentielle, et cela malgré la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024. Avant même le déclenchement de la guerre en Ukraine, le sport n'occupait qu'une place marginale dans le discours politique. Un « grand oral » sur l'activité physique organisé le 17 mars par huit acteurs institutionnels et économiques l'a confirmé car seuls trois candidats s'y sont rendus : Anne Hidalgo (Parti socialiste), Yannick Jadot (Europe Ecologie-Les Verts) et Fabien Roussel (Parti communiste).

Si certains programmes évoquent la pratique sportive, il existe toutefois de grandes disparités et le sport-santé n'est que peu évoqué. Yannick Jadot est l'un des rares à formuler des propositions concrètes en la matière avec le remboursement d'une première consultation.



ANESTAPS
@ANESTAPS



[#ANESTAPS2022 🗣️]

@Juanico représentant pour @yjadot évoque les principales propositions pour le sport du programme de @EELV à l'approche de l'élection #Presidentielle2022 !

" La principale mesure de @yjadot sera de permettre le remboursement des premières consultations. "



2:37 PM · 4 mars 2022



[Lire la conversation complète sur Twitter](#)



34



Répondre



Partager ce Tweet

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Pourtant, le constat est sans appel. L'activité physique régulière, même d'intensité modérée, est aussi efficace qu'un médicament pour prévenir ou traiter certaines maladies. La littérature scientifique montre ses effets sur la prévention des maladies chroniques.

Or les Français ne bougent pas assez. Le cardiologue du sport François Carré déplore lui aussi la faible place accordée à la prévention et en particulier au sport-santé dans le débat. Alors même que la sédentarité, notamment des jeunes, est selon lui une « *bombe à retardement sanitaire, dont la mèche devient de plus en courte* ». Un terme également employé par les deux députés Régis Juanico (Génération.s, Loire) et Marie Tamarelle-Verhaeghe (LRM, Eure), dans un rapport, présenté fin juillet, sur le manque d'activité physique.

« Selon les chiffres donnés par le ministère de la santé, on peut raisonnablement projeter que l'augmentation annuelle des patients en affection longue durée [ALD] sera comprise entre 300 000 et 400 000 – 12,5 millions au total. En cause, un choix de mode de vie très risqué pour la santé associant la malbouffe (plus de 50 % des Français en surpoids ou obèses) et le manque d'activité physique. Vu la désertification médicale actuelle, on peut se demander comment prendre en charge ces patients, sans parler du coût associé », souligne le professeur Carré.

Autre exemple : « *en sixième, seuls trois ou quatre enfants sur cinq, selon les enseignants d'EPS, sont capables de faire quatre cloche-pieds sur un même pied, et rares sont les enfants qui savent bien sauter à la corde* », déplore François Carré. Pour beaucoup d'acteurs, la jeunesse est un des enjeux principaux. « *Il faut que l'activité physique devienne une routine. Cela s'apprend dès le plus jeune âge* », a constaté Christèle Gautier, chef de projet Stratégie sport-santé au ministère des sports, lors d'une conférence organisée mardi 20 mars par l'Union sport et cycle (USC), qui regroupe les entreprises du secteur.

Lire aussi : [Le sport, un thème oublié de la campagne présidentielle](#)

François Carré coordonne actuellement une étude pour évaluer la capacité physique d'une large population de collégiens de différentes régions métropolitaines et pour préciser l'effet d'un entraînement individualisé qui pourrait inverser les courbes. La sédentarité tue plus que le tabac dans le monde, a également rappelé Grégory Ninot, directeur adjoint de l'Institut Desbrest d'épidémiologie et de santé publique à Montpellier, lors de la conférence de l'USC.

« On est dépités et déçus de voir le décalage entre ces constats et le manque d'empressement et de clairvoyance des candidats à l'élection présidentielle », regrette Virgile Caillet, délégué général de l'USC. Il préconise de labelliser toutes les structures, les clubs susceptibles de développer une activité physique sport-santé. Certes, quelque 500 maisons sport-santé ont été installées sur le territoire. Mais ce n'est, selon lui, pas suffisant. « *Les salles de sport (7 500 en France, dont 4 500 de fitness) pourraient être ouvertes aux malades et aux seniors, avec des enseignants d'activité physique adaptée, dans les créneaux horaires moins fréquentés* », suggère Virgile Caillet.

Pascale Santi

Services